



# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE extraordinaire

du Lundi 11 mai 2020

La séance est ouverte à 14 heures 30 en présence de :

La Directrice : Mme Chambeurlant

Enseignants : Mmes Gréco, De Souza, Gadoud, Geeraert, Nuez, Esbelin, Chamouleau, Houillon, Féron, Travers et Mr Lapina

RASED : Mme Corriou, Maître E

Parents d'élèves Liste d'Union : Mmes Waché, Robert, Allusse, Lapierre, Nfon Ewane, Saouab

Parents d'élèves AAPEA : Mme Brullebaut, Mr Derycke

Personnes excusées : Mme Fauque, IEN — La Mairie – Mme Ramos – Mme Dudouit

## *L'ÉCOLE À DISTANCE*

L'école à distance a été organisée dès le lundi 16 mars 2020 pour tous les élèves de l'école.

L'équipe enseignante a créé un blog pour chaque classe ainsi qu'un blog d'école pour transmettre le travail et les informations aux familles. Différents modes de communication ont été utilisés : courrier électronique, courrier par voie postale, téléphone, blogs et site de l'école.

Les enfants ont renvoyé très régulièrement leurs travaux à leurs enseignants.

## *LE RASED À DISTANCE*

Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées Aux Élèves en Difficulté sont intervenus auprès de parents pour les soutenir dans la scolarisation à distance, en complément des enseignants référents.

Mme Peiffer, Psychologue scolaire, s'est occupée du suivi des demandes de maintien pour deux élèves ainsi que du passage anticipé d'une élève. Elle a également communiqué avec les familles pour accompagner celles qui rencontraient des difficultés.

Mme Nodé-Langlois, maître G, a suivi 5 élèves. Dans un premier temps par mail puis par téléphone. Elle a rassuré, encouragé, guidé les parents et les enfants.

Mme Corriou, maître E, s'est occupée du suivi de 4 élèves de CP, 2 CE1 et 2 CE2 par mail et téléphone. Leurs exercices de lecture et productions d'écrits ont été renvoyés par photo. De la lecture par classe virtuelle ou par téléphone va être proposée. Cela pourra remotiver certains enfants car un essoufflement se fait ressentir.

## *L'ORGANISATION DU RETOUR À L'ÉCOLE AVEC LE PROTOCOLE SANITAIRE*

Le protocole des écoles ouvertes est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le Ministère des solidarités et de la santé.

Il repose sur cinq fondamentaux :

- La distanciation physique ;
- Le respect des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels ;
- L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement des écoles ouvertes. Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les

personnels dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée (encadrement des élèves les plus jeunes ou à besoins éducatifs particuliers, circulation, récréation, etc.)

Un lien a été publié sur Classroom à l'attention des parents.

### **Formation aux gestes barrière**

Une formation aux gestes barrière a été transmise à tout le personnel de l'Education nationale de l'école avec pour appui un document de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines.

## ***LE FONCTIONNEMENT DES PÔLES DE SCOLARISATION***

Un pôle de scolarisation a été mis en place dans un premier temps à l'école Fin d'Oise afin d'accueillir les enfants d'Andrézy des personnels de soignants puis de secours et de sécurité. Son fonctionnement se poursuit jusqu'au vendredi 15 mai.

A partir du 18 mai, le pôle de l'école Fin d'Oise accueillera uniquement les enfants de maternelle.

Un deuxième pôle de scolarisation sera mis en place à l'école Le Parc pour les élémentaires.

Des groupes de 10 à 15 élèves maximum seront constitués pour accueillir les enfants dont les parents sont prioritaires comme indiqué dans le courrier de la Mairie d'Andrézy.

Pour les demandes d'inscription au pôle de scolarisation élémentaire, les parents doivent compléter le questionnaire qui accompagne le courrier de la Mairie. Il faut ensuite le renvoyer au service scolaire et à l'école, fournir la photocopie de la carte professionnelle ainsi qu'une attestation sur l'honneur certifiant qu'aucun autre mode de garde n'est possible.

Une fois les groupes constitués ils seront fixes, les enfants devront venir tous les jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les groupes resteront inchangés tout au long de la journée et isolés les uns des autres (entrée, classe, toilettes, récréations, cantine, sortie). L'enseignant référent pourra être différent chaque jour, voire par demi-journée, puisque tous les enseignants de la ville vont se relayer à l'école du Parc pour assurer la classe. Les locaux seront aménagés dans le respect des conditions du protocole sanitaire (marquage, retrait du matériel commun, agencement des salles de classe...).

Les classes seront ventilées plusieurs fois par jour. Le matériel sera désinfecté chaque jour ainsi que les points de contact (poignées de portes, boutons presseurs...).

**Les enfants devront venir à l'école avec leur matériel personnel et leur travail imprimé.**

**Un petit livre peut compléter le matériel personnel. Les enseignants auront un masque.**

**Le lavage des mains des enfants sera particulièrement surveillé, de l'arrivée à l'école à la sortie.**

**Le travail à distance sera maintenu pour les enfants qui resteront à la maison.**

La Mairie d'Andrézy distribuera très prochainement des tablettes aux familles en difficultés numériques.

## ***LES SORTIES AVEC NUITÉES***

Les sorties avec nuitées sont annulées pour cette fin d'année.

Le séjour en Normandie des CM2 qui devait avoir lieu les 15 et 16 mai 2020 est annulé.

Les parents seront remboursés des acomptes versés. Un document est en cours pour effectuer ce remboursement par virement.

La classe verte des CE2 à Verneuil qui était prévue les 28 et 29 mai 2020 est annulée.

Une demande de report pour l'année prochaine a été formulée auprès de l'Inspection pour ces mêmes élèves.

## **LES CLASSES D'EAU**

Les classes d'eau sont annulées mais nous complétons dès à présent un avenant pour reporter nos 10 classes d'eau à l'année prochaine.

## **LES SORTIES ET MANIFESTATIONS ANNULÉES**

Manifestations et sorties non effectuées cette année à cause du COVID-19 et du confinement :

- Le Carnaval
- Le projet Escalade pour les CM2b
- La visite du collège pour les CM2
- L'Hamadryade pour les CE2
- La rencontre sportive USEP des CE2, CM1 et CM2
- Le projet basket pour les CP et CM1
- La liaison des CE2 avec le collège
- L'intervention des savants fous en CE2
- Le spectacle offert par la mairie pour les CM1 et les CM2
- Les classes d'eau pour nos 10 classes
- La journée anglaise
- Le château de Pierrefonds pour les CM1
- La rencontre avec les correspondants des CE2b
- Le tournoi de tennis de table pour les CE1, CE2 et CM1
- Le projet Sculptures en l'Ile pour les CM2a
- La sortie à l'Espace Rambouillet pour les CP
- Le ZooSafari de Thoiry pour les CE1
- Le spectacle du conte musical des CE2
- Les photos de classe
- La fête de l'école

## **QUESTIONS DES PARENTS**

Quels enseignants seront présents au pôle de scolarisation et comment enseigneront-ils ?

Les professeurs des écoles d'Andrésy se succéderont par demi-journée dans les classes ouvertes.

Les classes pourront être multi niveaux et les enseignants piloteront les devoirs donnés par les enseignants référents de chaque élève.

Combien de tablettes seront distribuées par la Mairie pour Denouval ?

Dix familles comptant 18 enfants au total seront contactées pour cette distribution.

Nous avons remarqué que certains élèves, qui étaient en difficultés scolaires, ont bien progressé avec le numérique qui les a motivés différemment. Nous espérons ainsi être mieux équipés à l'école l'année prochaine pour continuer à utiliser le numérique en classe.

Y-a-t-il des familles dont vous n'avez pas de nouvelles ou avec lesquelles la communication est difficile ?

Dans l'ensemble, tout se passe bien. Chaque famille a pu être contactée.

Les enfants pourront-ils récupérer leur matériel resté en classe et revoir leur maître et maîtresse avant la fin de l'année scolaire ?

Un moment sera très certainement prévu. Nous prévoyons ultérieurement son organisation si cela est possible.

Un accompagnement spécifique peut-il être prévu pour les enfants en transition (GS/CP et CM2/6è) ?

Nous verrons comment organiser les inscriptions au CP s'il est possible de recevoir les familles individuellement ou en petits groupes.

En ce qui concerne les élèves de CM2, nous leur avons envoyé une vidéo d'une visite virtuelle du collège qui nous a été transmise par le Principal.

L'école a-t-elle perdu de l'argent à cause des sorties annulées ?

L'école n'a pas perdu d'argent. Les annulations ont été réalisées sans frais ou avec des avoirs. Compte-tenu de ces annulations, le 2<sup>e</sup> appel au don ne sera pas encaissé.

Comment va se passer la reprise en septembre pour les enfants qui auront accumulé du retard ?

Tous les enseignants ont conscience de la situation. Ils sauront tout mettre en œuvre afin que la rentrée scolaire 2020 se passe au mieux pour les élèves. Des révisions seront mises en place pour réajuster le niveau de chacun. Des séquences d'apprentissage de certaines notions seront augmentées. La pédagogie différenciée sera poursuivie.

*Les parents élus remercient les enseignants pour leur investissement au nom des parents d'élèves.*

*Les enseignants remercient également tous les parents pour leur participation et sans lesquels l'école à la maison n'aurait pas été possible. Grâce à vous, nous avons pu garder le lien.*

*La directrice, les maîtresses et le maître de Denouval félicitent tous les enfants pour leurs efforts et leur courage.*

La séance est levée à 16h00.

La directrice  
Mme CHAMBEURLANT

Les parents délégués  
Mme WACHÉ, Liste d'Union / Mme RAMOS, AAPEA